

# Viticulture valaisanne vivante



Projet de travail réalisé dans le cadre de la formation « Chef-fe de projet nature et environnement », classe PM32, 2022-2023

## Thème du projet

Mesures et recommandations visant à maintenir et renforcer une biodiversité biologique, structurelle et paysagère au sein du vignoble valaisan, en particulier dans le Domaine du Grand-Brûlé de l'Etat du Valais.

## Contexte

Le projet s'inscrit dans le contexte de l'interpellation au Parlement valaisan d'un député vert concernant l'exemplarité de l'Etat du Valais dans les domaines de l'Etat, en matière de biodiversité.

Cette interpellation s'inscrit plus largement dans le cadre de la crise de la biodiversité touchant particulièrement les domaines agricoles et la stratégie de l'Agenda 2030 du Valais.

## Objectifs

Favoriser la biodiversité dans le domaine du Grand-Brûlé (sis sur la Commune de Leytron) de l'Etat du Valais par :

- Un état des lieux de la faune et de la flore du domaine
- Un choix d'espèces cibles, menacées ou vulnérables, typiques du vignoble valaisan (oiseaux et papillons) à favoriser
- L'implantation et la recommandation de mesures paysagères (plantations d'espèces locales), structurelles (aménagement de petites structures pour les insectes, reptiles) et concernant le travail viticole
- L'implication des apprentis de l'Ecole d'Agriculture dans les plantations et aménagements

## Résultats

Etat des lieux du Domaine du Grand-Brûlé sur les plans floristique, des néophytes, de l'avifaune et des insectes.



Choix de mesures et recommandations pertinentes visant à favoriser la biodiversité au sein du domaine. Mise en œuvre des premières mesures (nichoirs et petits aménagements) durant l'automne 2023. Pérennité assurée grâce à des contrats avec les différentes parties prenantes (Services concernés, Ecole d'agriculture, Commune de Leytron, paysagiste) pour l'implantation des autres mesures, selon un calendrier établi. Sensibilisation des apprentis et collaborateurs du Domaine à la biodiversité par une présentation orale de notre projet.

## Conclusion

Notre projet apporte une réponse réaliste à l'interpellation de M. Revaz, concernant l'exemplarité d'un domaine de l'Etat du Valais. Il montre l'engagement concret de ce dernier, ainsi que son inscription dans la durée : la cheffe du Service de la Vigne et du Vin a perçu que nos mesures étaient pertinentes, cohérentes et durables car prenant en compte les exigences du travail viticole et du rendement de la production.

---

**Mandant** Canton du Valais. Service de l'Agriculture. Office de la Vigne et du Vin

**Expert.e.s** Pascale Cornuz, conseillère agroécologique ; Jérôme Fournier, Biologiste, entomologiste, ornithologue Bureau Drosera ; Franz Steffen, Collaborateur Centre suisse de l'ornithologie, Antenne Valais-Romand et Collaborateur Parc régional de Fynges ; Daniel Ston, biologiste entomologiste Président de la société neuchâteloise d'entomologie

**Co-Auteurs** Carvalho Cristiano, Gamouri Ouahid, Frossard Jérémy, Mariéthoz Vincent, Plan Isabelle

**Illustrations** : Mariéthoz Vincent ; © Etat du Valais

---